



Hospitalisation, convalescence

Par **beaj**, le **30/08/2011** à **13:27**

Bonjour

Je dois être opérée un jeudi, c'est ma semaine de garde. La papa est en formation à 80km cette semaine là. Il ne veut pas garder notre fils de 7ans et demi le jeudi soir. Je dois le confier à une amie. De plus le samedi et dimanche suivant, c'est mon Weekend de garde, le papa ne veut pas inverser avec un autre weekend. je vais demander à ma sœur de le prendre. Qu'en est-il du devoir de secours dans cette situation? ce devoir ne se traduit-il que par de l'argent? Le divorce n'étant pas prononcé , comment apporter la preuve que j'ai bien averti le papa de ma situation?

Merci pour votre réponse.

Par **Domil**, le **30/08/2011** à **13:36**

[citation]Qu'en est-il du devoir de secours dans cette situation? ce devoir ne se traduit-il que par de l'argent? [/citation] quand les gens sont séparés, oui

Vous ne pouvez le prévenir que par LRAR en lui faisant remarquer que si son fils le dérange à ce point, il conviendrait sûrement de demander au juge de supprimer ses droits d'hébergement et d'augmenter la pension alimentaire.